Document d'informations clés

Objectif
Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

JPM Strategic Allocation Growth Active UCITS ETF - EUR (acc)
IE000MVWFDH1
une classe d'actions de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Strategic Allocation Growth Active UCITS ETF
un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060
La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés
Le Compartiment est autorisé Ireland et réglementé par Central Bank of Ireland ("CBI").
CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 28 AVRIL 2026

En quoi consiste ce produit?

Type
Ce produit est un fonds indiciel coté (ETF) de type OPCVM ou « ETF OPCVM ». Il s'agit d'un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments et autorisé par la CBI en vertu des Réglementations de 2011 des Communautés européennes (relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées.

Objectifs, processus et politiques
Objectif L'objectif du Compartiment consiste à offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans un portefeuille multi-actifs, avec des fluctuations de prix potentiellement élevées.
Indice de référence de la Classe d'Actions 80% MSCI ACWI Index (EUR), 20% Bloomberg Global Aggregate Index Total Return (EUR Hedged)
Politique d'investissement Le Compartiment s'exposera à un portefeuille multi-actifs composé d'actions et de titres de créance du monde entier, en investissant l'intégralité de ses actifs (à l'exclusion des actifs détenus à des fins de liquidité accessoire et des produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille) dans des organismes de placement collectif à gestion active ou indicielle éligibles en vertu de la Directive OPCVM, y compris des ETF (Exchange-Traded Funds), classés comme relevant de l'Article 8 ou de l'Article 9 du règlement SFDR et gérés par le Gestionnaire financier ou d'autres entités membres de JPMorgan Chase & Co (les « Fonds sous-jacents »), les investissements dans des Fonds sous-jacents à gestion indicielle étant limités à 10% de la Valeur liquidative. Les Fonds sous-jacents seront domiciliés en Irlande, au Luxembourg ou dans un autre pays membre de l'Union européenne.
L'exposition du Compartiment aux actions représentera généralement entre 70% et 90% de sa Valeur liquidative, et son exposition aux obligations entre 10% et 30% de sa Valeur liquidative. Le Compartiment cherchera à rester globalement fidèle aux fourchettes d'allocation précisées, mais son exposition effective aux actions et aux obligations pourra s'en écarter en tant que de besoin sous l'effet de facteurs tels que les fluctuations de valeur de marché ou l'ajustement de l'univers d'investissement des Fonds sous-jacents.
L'exposition aux actions du Compartiment se composera principalement d'actions ou de titres de participation émis par des grandes et moyennes capitalisations. L'exposition aux obligations du Compartiment concernera principalement des titres de créance de qualité « investment grade » émis par des gouvernements ou des entreprises. Cependant, le Compartiment pourra également s'exposer à des titres de créance de qualité inférieure à « investment grade » et non notés. Les émetteurs des actions et des titres de créance peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris dans les marchés émergents et en Chine.
Le Compartiment cherchera à atteindre son objectif d'investissement par le biais, d'une part, de son allocation d'actifs stratégique fondée sur les perspectives de risque et de rendement à long terme des différentes classes d'actifs, conformément à son profil de risque de croissance, et, d'autre part, de la sélection de Fonds sous-jacents gérés par le Gestionnaire financier ou d'autres entités membres de JPMorgan Chase & Co.
Outre l'Intégration des critères ESG, le Compartiment, en tant que fonds relevant de l'Article 8 SFDR, promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au travers de ses investissements dans des Fonds sous-jacents.
Par le biais de ses investissements dans les Fonds sous-jacents, le Compartiment s'exposera à hauteur d'au moins 51% de sa Valeur liquidative à des titres d'émetteurs alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel que mesuré par la méthodologie de notation ESG propre du Gestionnaire financier et du gestionnaire financier des Fonds sous-jacents et/ou à l'aide de données de tiers. Bien que le Compartiment ne s'engage pas à consacrer directement une part minimale de ses actifs à des Investissements durables, il y sera exposé indirectement, tel que déterminé par le gestionnaire financier des Fonds sous-jacents, en raison des engagements minimaux des Fonds sous-jacents en matière d'Investissements durables.
Le Compartiment cherche à éviter de s'exposer à certains secteurs et entreprises/émetteurs, sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Le Gestionnaire financier tiendra compte de certaines normes et valeurs dans le cadre de la sélection et de la supervision des Fonds sous-jacents, afin de s'assurer que les normes d'exclusion des Fonds sous-jacents sont cohérentes avec celles du Compartiment.
Au moins 90% de la part du Compartiment consacrée à des actifs autres que des actifs détenus à des fins de liquidité accessoire et des produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille seront investis dans des organismes de placement collectif à gestion active ou indicielle éligibles en vertu de la Directive OPCVM, y compris des ETF (Exchange-Traded Funds), classés comme relevant de l'Article 8 ou de l'Article 9 du règlement SFDR. Ces Fonds sous-jacents appartiendront à la catégorie 1 ou 2 aux fins de la position-recommandation DOC-2020-03 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de France.
Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire financier utilise l'Indice de référence à des fins de comparaison des risques. Bien qu'une partie des titres auxquels le Compartiment sera exposé par le biais de ses investissements dans des Fonds sous-jacents soient susceptibles de faire partie de l'Indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter de la composition de ce dernier, tout en cherchant à maintenir un profil de risque à plus long terme cohérent avec celui de l'Indice de référence. Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'Indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.
Le Compartiment ne cherchera pas à répliquer la performance ou la composition de l'Indice de référence. Il s'exposera plutôt à un portefeuille d'actions et de titres de créance (qui peuvent inclure, entre autres, des titres de l'Indice de référence) par le biais d'investissements directs dans des Fonds sous-jacents sélectionnés de manière active en vue de générer une performance permettant au Compartiment d'atteindre son objectif d'investissement.
Le Compartiment peut acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et le risque de change pourra être géré par rapport à l'Indice de référence.
A des fins de gestion efficace de portefeuille, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés (« IFD »).
Le Gestionnaire financier investira uniquement dans des Fonds sous-jacents qui intègrent les questions ESG importantes sur le plan financier dans le cadre de leur processus d'investissement (« Intégration des critères ESG »). L'Intégration des critères ESG consiste en l'inclusion systématique des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement dans un objectif de gestion du risque et d'amélioration des rendements à long terme. L'Intégration des critères ESG en elle-même est axée sur l'importance financière et fait donc partie d'un processus d'investissement plus large. Il ne s'agit que de l'un des facteurs, parmi d'autres décrits ci-dessus à la section « Politique d'investissement », pris en compte lors de la construction du portefeuille. La devise de référence du Compartiment est l'EUR.
Le Compartiment divulguera publiquement l'intégralité de ses positions sur une base quotidienne. Des informations détaillées sur les positions détenues par le Compartiment et sa politique de divulgation complète sont disponibles sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.
Rachat et négociation Les Actions du Compartiment sont négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Certains teneurs de marché et courtiers peuvent souscrire et racheter des Actions directement auprès de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV et sont considérés comme des

« Participants autorisés ». D'autres investisseurs qui ne font pas partie des Participants autorisés peuvent acheter et vendre des Actions quotidiennement sur une bourse reconnue ou de gré à gré.
Politique de distribution Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la Valeur liquidative.
Classification SFDR Article 8
Investisseur de détail visé
Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans.

- Le Compartiment est recommandé dans une optique de placement à long terme. Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et en particulier le risque de perte totale du capital investi, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leurs propres objectifs d'investissement et tolérance au risque. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.
- Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui cherchent à s'exposer à un portefeuille multi-actifs diversifié à l'échelle mondiale, dotés d'un profil de risque de croissance, principalement par le biais d'investissements dans des Fonds sous-jacents classés comme relevant de l'Article 8 ou de l'Article 9 du règlement SFDR.

Durée Ce produit n'a pas de date d'échéance fixe et peut être liquidé dans certaines circonstances, comme décrit plus en détail dans le Prospectus.
Informations pratiques
Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
Le Compartiment fait partie de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion collective de droit irlandais appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est constitué de différents compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV dans son intégralité.
Conversions La conversion d'Actions d'un Compartiment en Actions d'un autre Compartiment n'est pas autorisée. De plus, la conversion d'Actions d'une Classe d'Actions dans une autre Classe d'Actions du même Compartiment n'est pas autorisée pour les investisseurs négociant en bourse, mais peut l'être pour les Participants autorisés. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen-faible.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de faible à moyenne amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au supplément pertinent, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2025 et 2026.
Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.
Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2020 et 2025.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 5.370 -46,3 %	€ 5.070 -12,7 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 8.910 -10,9 %	€ 10.880 1,7 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.800 8,0 %	€ 15.370 9,0 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 13.860 38,6 %	€ 18.430 13,0 %

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Compartiment, et ne détient pas les actifs du Compartiment (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Compartiment ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.
Coûts au fil du temps
Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :
- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

Exemple d'investissement € 10.000	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Coûts totaux	**€ 42**	**€ 298**
Incidence des coûts annuels*	**0,4 %**	**0,4 %**

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 9,4 % avant les frais et de 9,0 % après les frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	**0,00 %** , nous ne facturons pas de frais d'entrée.	**0 EUR**
Coûts de sortie	**0,00 %** , nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais le vendeur est en droit de le faire.	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**0,35 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée.	**35 EUR**
Coûts de transaction	**0,07 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes.	**7 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Ce produit ne comporte pas de commission de performance.	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 an(s)

Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les Jours d'évaluation, les produits étant réglés dans les 2 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Compartiment, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations de la Société de gestion à la section Contact us du site Internet à l'adresse : www.jpmorganassetmanagement.com.
Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires De plus amples informations sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus, le supplément pertinent et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus, du supplément pertinent et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais et dans d'autres langues ainsi que la dernière Valeur liquidative sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. La politique de divulgation du portefeuille de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est disponible sur www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir les derniers prix des actions auprès de votre courtier.
Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.
Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal irlandais. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.
Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.
Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.
Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.
Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/IE000MVWFDH1.
Performance passée Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible. Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu.